

Migration des amphibiens

Février-Mars 2017

Remerciements à tous les volontaires :

Catherine Allieux, Janine Amram, Françoise Carbillet, Violaine Gabut, Christian Gimenez, Jacques Lemarquand, Claude Lesaffre, Daniel Maurel, Eric Nougaret, Anne-Gaëlle Orblin, Carine Le Thanh, Jean-Paul Pautrat, Flavien Petit Huguenin, Chantal et Michel Robin, Héléne Sanchez, Danièle Samson, Catherine Tomasi.

Et à Marie Melin et Michel Pajard pour leur soutien

Résumé

- 4525 amphibiens dont 1230 écrasés en moins de 15 jours de météo favorable. La migration a commencé dès le 20 février pour se terminer rapidement la troisième semaine de mars.
- A noter une forte population de grenouilles agiles et rousses notamment à l'abbaye du Val et sur la route des Parquets. Les tritons palmés furent nombreux. Quelques salamandres à Montmorency.
- Les deux nouveaux crapauds installés à Maffliers et Presles remplissent leur rôle même si celui de Maffliers doit toujours être mis hors d'eau. Belle réussite confirmée en 2017.
- Trois lieux méritent attention et doivent être équipés
 - Route des Trois Sources à L'Isle-Adam : préconisation d'une installation temporaire (très court, 150m).
 - Route vers Biard à Frouville : préconisation pour la fermeture de la route pendant un mois et demi.
 - Route de l'abbaye du Val : préconisation pour une installation temporaire ou en dur. Le nombre et la diversité rencontrés méritent une attention particulière.
- Saint-Prix – Route des Parquets : une première surveillance qui a confirmé la présence d'amphibiens et une belle biodiversité. La route ne pourrait-elle pas être fermée ?

• Contexte de l'étude

L'étude avait pour objectif en 2017 de :

- 1- Vérifier l'efficacité des crapauducs mis en place en 2016 : crapauduc de Presles (RD 78), crapauduc de Maffliers (DR64) réalisés par le Conseil Départemental 95 (CD95)
- 2- Poursuivre les comptages des zones identifiées en 2015 et 2016 soit :
 - a. L'étang des Trois Sources (L'Isle-Adam)
 - b. L'abbaye du Val (Mériel)
 - c. La route de Labbeville (Frouville)
- 3- Surveiller et effectuer un nouveau comptage sur la route des Parquets dans la forêt de Montmorency

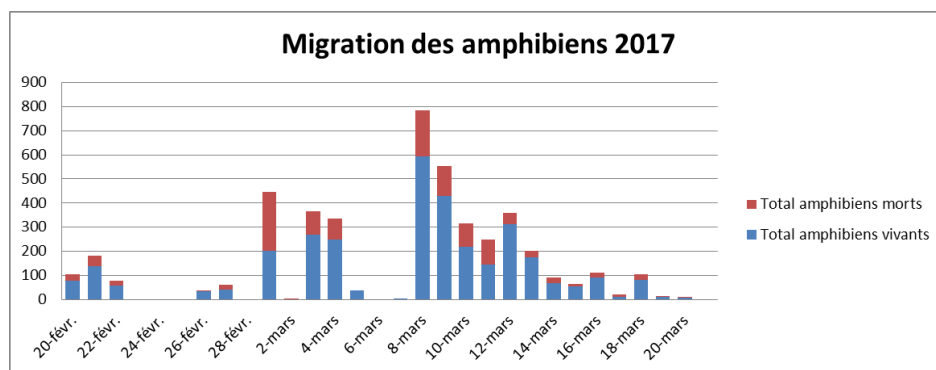
Suite aux formations réalisées par Marie Melin et Michel Pajard, nous avons tenté une identification des espèces rencontrées.

• Conclusions

Comme en 2016, l'ensemble des passages que nous avons effectués nous a permis de vérifier l'efficacité des crapauducs et de proposer des améliorations, de confirmer les zones de migration, ainsi que les zones de fortes traversées de route par les amphibiens.

Nous avons comptabilisé 4525 amphibiens dont 1230 écrasés en moins de 15 jours de météo favorable. La migration a commencé dès le 20 février pour se terminer rapidement la troisième semaine de mars.

A noter une forte population de grenouilles agiles et rousses notamment à l'abbaye du Val et sur la route des Parquets. Les tritons palmés furent nombreux et aussi quelques salamandres.



• Recommandations

Les zones prioritairement à protéger sont :

- L'Isle-Adam – Etang des trois sources
- Mériel : L'abbaye du Val
- Frouville : Route de Labbeville
- Saint-Prix : Route des Parquets

Nous renouvelons notre demande pour la pose de panneaux « attention, migration de batraciens » pour tous les sites, prioritaires ou non.

Ces panneaux permettraient de sensibiliser les usagers de la route.



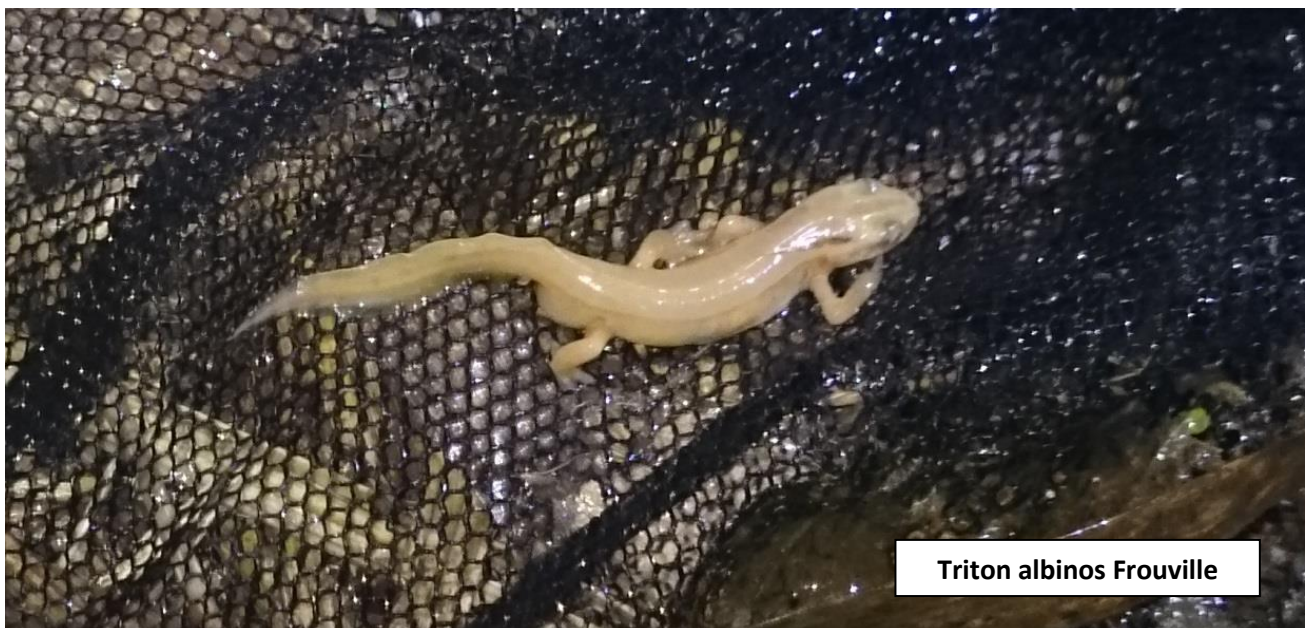
Amplexus de crapauds -Frouville



Amphibien écrasé - Frouville



**Salamandre écrasée route des Parquets
Forêt de Montmorency**



Triton albinos Frouville



I – Introduction

a. Méthodologie

Les passages ont été effectués par équipe de 2 personnes minimum, une fois par soir entre 20h et 23h du 27 Février au 23 Mars.

Certains soirs considérés trop froids et secs n'ont pas fait l'objet d'un passage.

Cette année nous avons continué à identifier les crapauds, grenouilles et tritons ainsi que le comptage des femelles et des mâles. Des données sont incluses dans ce rapport. Cependant, nous savons que notre identification est encore imparfaite.

Par rapport aux deux saisons précédentes, des binômes ont été dédiés à chaque zone et sont restés plus longtemps que précédemment à réaliser le comptage n'ayant pas à effectuer une longue tournée.

Nous avons pour cette raison supprimé la surveillance de Carnelle (RD85) dont nous savons que les crapauds fonctionnent et le lieu dit du « Mississipi » pour lequel aucun moyen n'est envisageable pour protéger les batraciens compte tenu de l'encaissement de la route.

Les chiffres rapportés sont l'image d'un passage à un temps donné, nous pouvons aisément penser que certains jours le nombre fut beaucoup plus important.

Une fiche standard a été établie et fournie à chaque binôme afin de récolter les données selon un format identique.

Les zones représentées en jaune sur les cartes sont celles de plus fortes populations recensées

b. Liste des lieux faisant l'objet d'un comptage ou d'une surveillance en 2017

i. Crapauds existants réalisés en 2016

RD 78 - Rte entre les étangs du moulin Neuf et la Rte de Courcelles

RD 64 - Entre la maison du Bois Carreau et l'entrée de Maffliers (Poney club)

ii. Comptage

L'Isle-Adam – Route de la Clinique – Etang des trois sources

Mériel – RD 9 - Abbaye du Val

Frouville - RC de Labbeville (de Frouville vers Biard)

Saint-Prix - Route des Parquets (forêt de Montmorency)

c. Surveillance

RD 64 - Entre l'Obélisque et le croisement de la N1

Chaque lieu ci-dessus est décrit dans les pages suivantes.

II - Météo

Une météo similaire à celle rencontrée en 2015-2016 : un hiver un peu plus froid mais suivi d'une fin d'hiver/début de printemps froid avec quelques périodes de réchauffement et souvent sec.

En 2015 (voir Rapport 2015), les fortes migrations furent observées entre le 7 et 8 Mars puis du 22 au 29 Mars. Le temps froid et sec n'ayant permis aucune migration entre ces deux périodes.

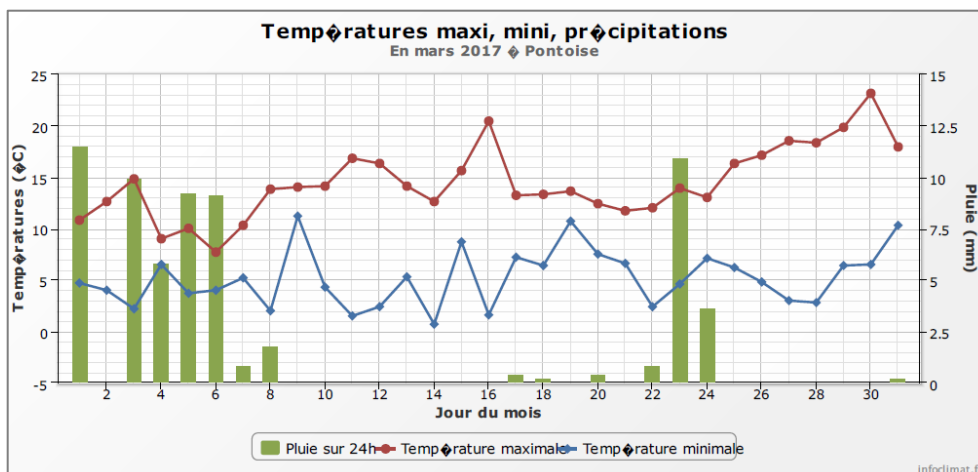
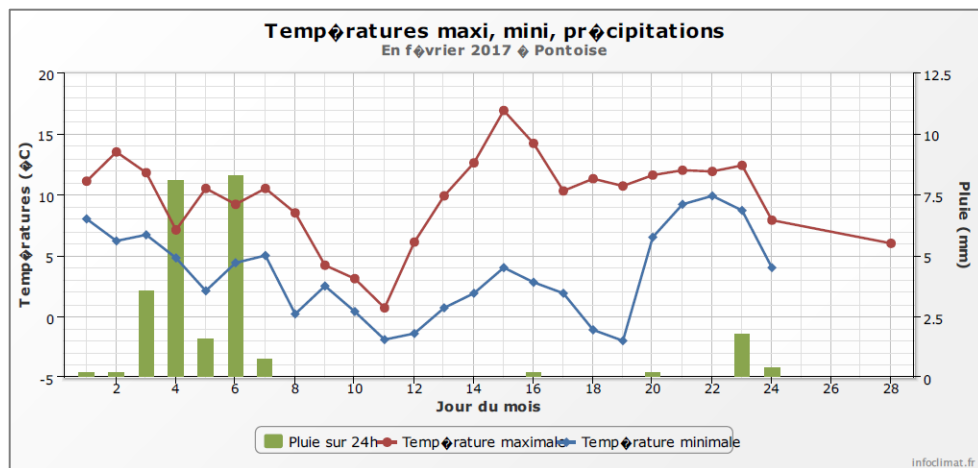
En 2016 (voir rapport 2016), le même phénomène s'est reproduit avec une période courte entre le 20 et 22 Février avec des températures entre 10 et 12°C et un climat pluvieux puis une période humide associée à un réchauffement (7- 14°C) entre le 26 et 31 Mars. Entre ces deux périodes, les températures froides et un climat sec ont stoppé la migration.

En 2017, la migration fut massive entre le 8 et 19 mars sur toutes les zones surveillées, le maximum fut atteint les 8, 9 et 10. Une comparaison avec les données fournies par la Société Asnières Baillon (Baillon) confirme nos propres relevés.

Seule la zone de l'Abbaye du Val fut l'objet d'une migration significative entre les 1^{er} et 5 mars 2017 et un début de migration à partir du 20 Février avec une forte présence de grenouilles.

Ci-dessous, les relevés de températures et pluviométriques de la station météorologique de Pontoise. Les pics de migration correspondent aux remontées des températures minimales.

A noter, les premiers retours des crapauds à partir de la troisième semaine de mars.



III - Les différents points de l'étude :

A. L'Isle-Adam – Les Trois Sources

La zone se situe sur la route dite « chemin des trois sources » allant du rond-point de la résistance à la clinique de l'Isle-Adam.

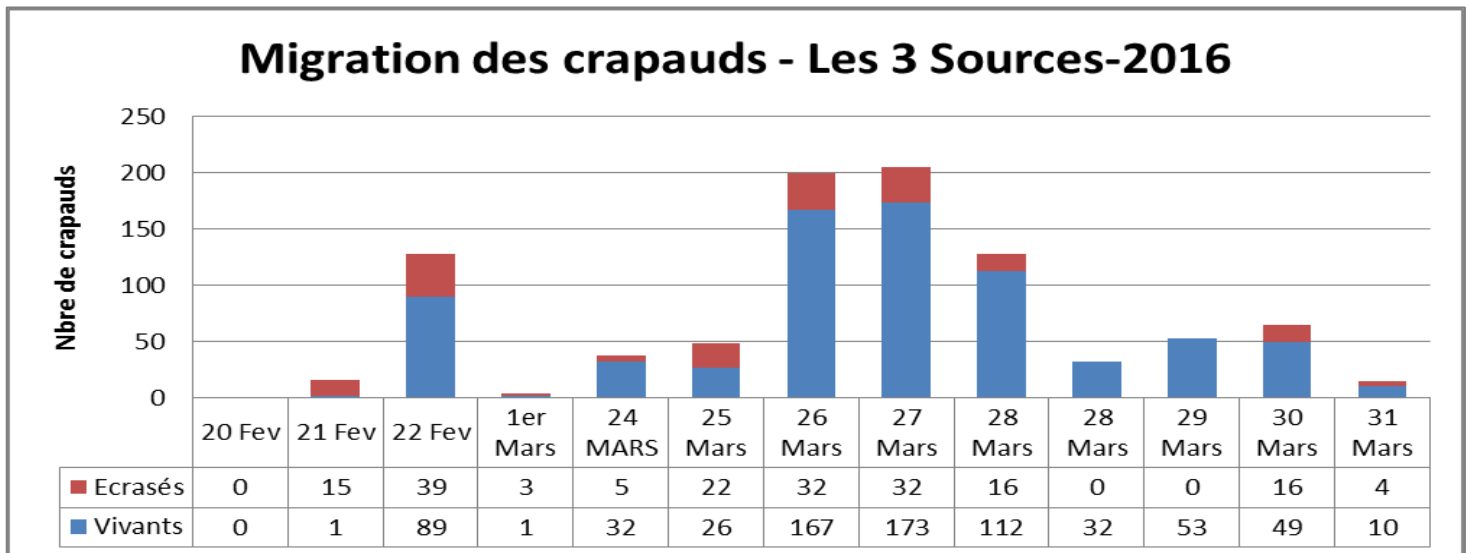
Les amphibiens se déplacent de la forêt domaniale vers l'étang des trois sources (niveau parking). La zone concernée est très courte 120-150 m mais le passage est massif. La route hier calme est devenue meurtrière avec la construction de nombreux bâtiments et de la clinique (passages à toute heure de la nuit). La circulation est massive jusqu'à 20h30, à titre d'exemple, 67 voitures ont été comptées le 17 mars en moins de 1h aux alentours de 20h

Un passage quotidien à 20 heures entre le 20 Février et le 22 Mars, de 45-60 minutes a permis le sauvetage de 1014 crapauds et de compter 294 crapauds écrasés. Ce comptage donne une image de ce que doit être l'importance de la migration à cet endroit.

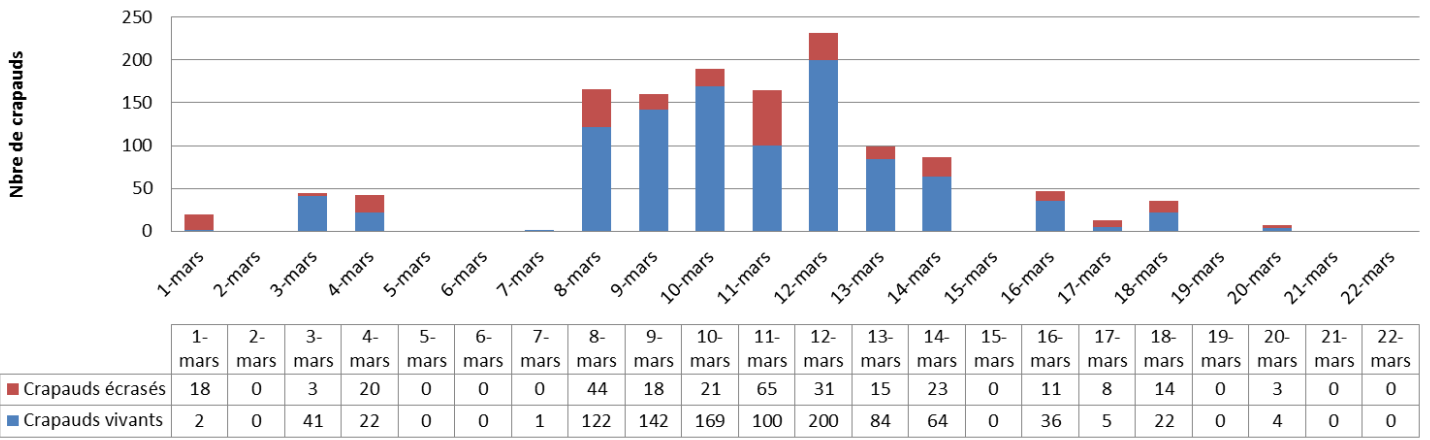
La migration a débuté tardivement par rapport aux autres zones et contrairement à 2016, de part et d'autre de la coupe effectuée (intersection des trois chemins) puis la migration a repris majoritairement face à ces trois chemins mais, semble-t-il, plus étalée géographiquement qu'en 2016.

Aux erreurs près d'identification, ont été notées 30% de femelles (10-20% en 2016).

On note la présence certaine de tritons et de grenouilles agiles sur ce site.



Migration des crapauds - Les 3 Sources-2017



Etang des Trois Sources à L'Isle-Adam
Coupe réalisée en 2017



Etang des Trois Sources à L'Isle-Adam
Passage des amphibiens

CONCLUSION

Suite à nos recommandations, nous avons obtenu de la mairie et de l'ONF l'autorisation de poser un crapauduc temporaire. La réalisation d'une coupe par l'ONF nous a amenés à reporter ce dispositif en 2018 .

2017 nous a conforté dans notre décision de la nécessité de protéger cette zone. Nous regrettons cependant le peu de biodiversité car il n'y a que très peu de grenouilles et pas de tritons alors que leur présence est avérée dans les mares aux alentours.

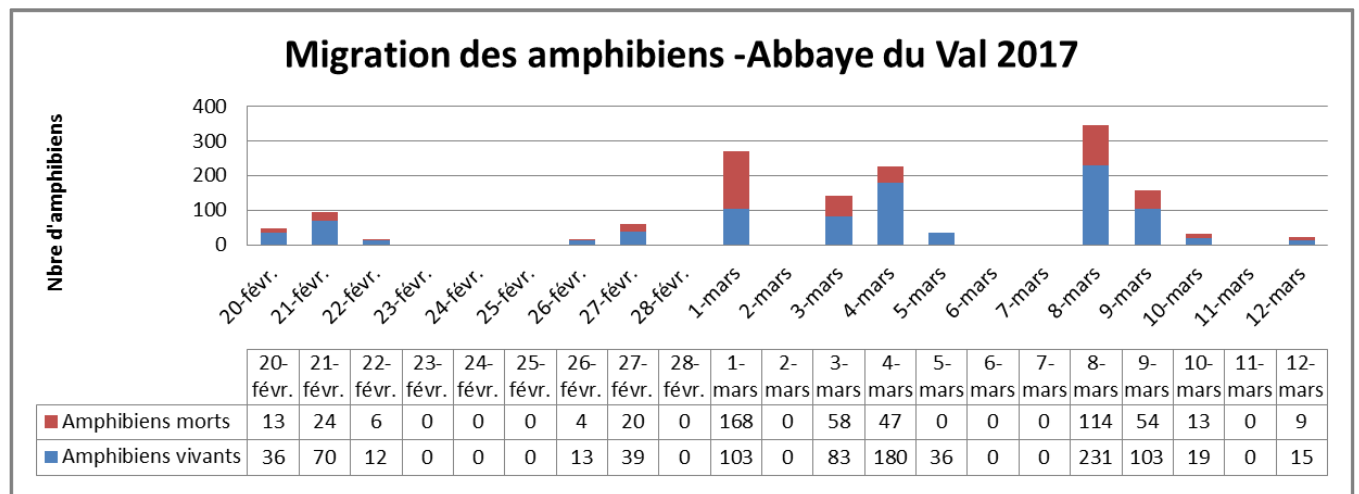
Nous attribuons ce fait au mauvais état de l'étang des trois sources par la forte présence humaine et celle des oies .

B. Zone de la Forêt de l'Isle-Adam

a. Abbaye du Val

La zone débute un peu après l'entrée de l'abbaye et se poursuit jusqu'à la porte verte au niveau du ru du Vieux Moutiers. La zone de passage la plus fréquentée est plus restreinte : de la descente de la D9 au niveau de la porte et du ru (voir carte)

La route est fréquentée le soir lors des trajets de retour vers le domicile. Cette fréquentation nocturne cause de nombreux écrasements d'amphibiens qui, de plus, ne peuvent pas facilement entrer dans le parc de l'abbaye pour aller aux étangs.



Crapauds		Grenouilles		Tritons	
Vivants	Ecrasés	Vivantes	Ecrasées	Vivants	Ecrasés
275	272	434	174	230	84

La zone de l'Abbaye du Val présente une belle biodiversité avec la présence de nombreuses grenouilles rouges, agiles et certainement quelques vertes, et des tritons palmés en nombre significatif. Un crapaud alyte a été vu (à confirmer).

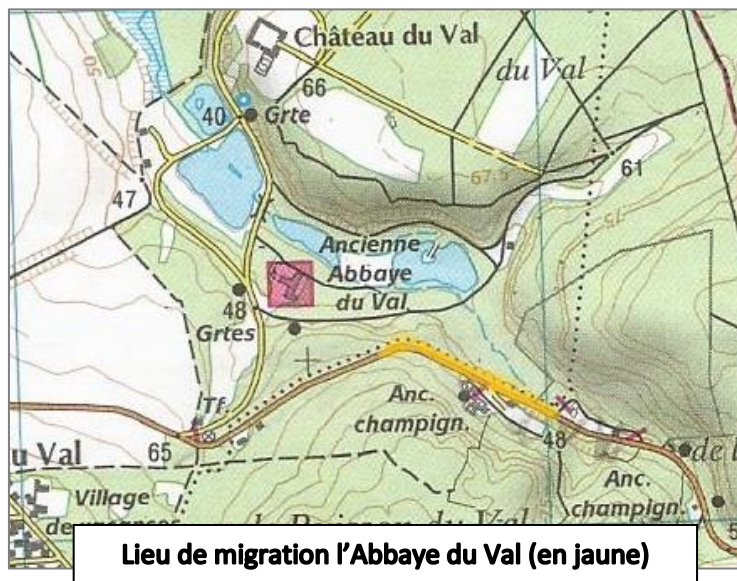
Leur nombre est certainement beaucoup plus grand compte tenu de la vitesse avec laquelle les grenouilles traversent.

Une proportion beaucoup plus importante de femelles crapauds (env 40%) que les années précédentes.

Le nombre de voitures observées est d'une dizaine lors de notre passage mais leur vitesse est élevée et les dégâts considérables.

CONCLUSION :

Nous avons observé un grand nombre d'amphibiens contrairement à 2016, ce qui nous conforte dans le fait qu'il faut protéger cette biodiversité en réalisant un crapauduc et permettant aux amphibiens de rejoindre les étangs de l'abbaye du Val. Une autorisation du propriétaire est requise.



b. Maffliers

Suite à notre étude de 2015, le CD95 a construit un crapauduc au printemps 2016.

Nous avons effectué un passage les jours les plus favorables, les 4,9,13 et 16 Mars. Par deux fois nous avons constaté des crapauds dans la rigole en amont du crapauduc. Une vingtaine étaient écrasés avant la première buse.

Le nombre d'amphibiens écrasés reste minime.

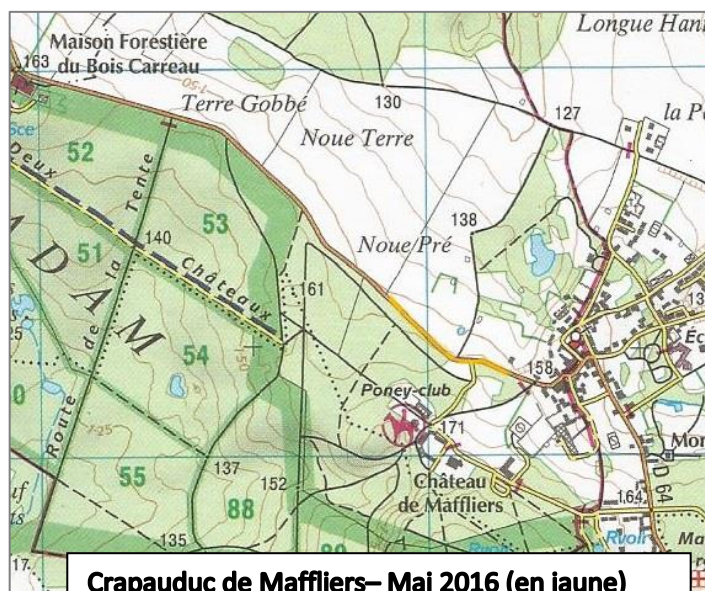
Le crapauduc semble remplir ses fonctions mais un passage sous la route est resté inaccessible pendant une bonne période de la migration car inondé à sa sortie.

CONCLUSION :

2017 a confirmé la bonne efficacité du crapauduc. Il faut rester vigilant et modifier une des sorties noyée par temps de pluie.



Zone de Maffliers – Crapauduc – Mai 2016



Crapauduc de Maffliers – Mai 2016 (en jaune)

C. Forêt de Carnelle

a. Moulin Neuf –Rte de Courcelles à Presles

La zone de passage des amphibiens se situe entre la Route de la Pierre Turquoise (Moulin Neuf) à la route de Courcelles. La zone, de très forte densité, est très courte autour du croisement entre la Rte de Courcelles et la RD 78 (voir carte).

Les amphibiens se dirigent vers les étangs du moulin neuf et le Ru de Presles.

Suite à l'étude de 2015, le CD95 a construit en 2016 un crapauduc comprenant un passage sous la RD 78. L'intersection de la RD78 avec la Rte de Courcelles fut réaménagée.

Nous sommes passés vérifier l'efficacité du crapauduc les 4,9,13 et 16 mars. Le crapauduc remplit parfaitement son rôle avec des crapauds vus dans la rigole en amont du crapauduc.

Quelques crapauds écrasés en dehors de la zone du crapauduc et route de Courcelles

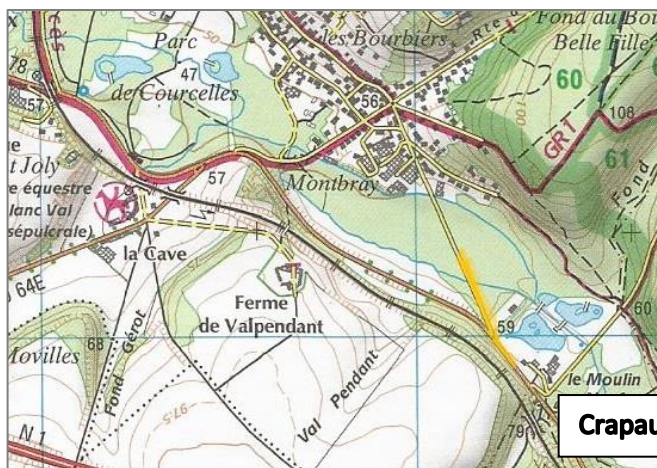
CONCLUSION :

Le crapauduc rempli complètement son rôle. Une surveillance sera à effectuer. Il faudrait surtout veiller à ce que les entrée et sortie restent fonctionnelles.

Une belle réussite confirmée à nouveau cette année



Entrée du crapauduc de Presles – Mai 2016



Crapauduc de Presle – Mai 2016 (en jaune)

D. Vexin

a. Le village de Frouville et la route de Frouville à Biard

La RD 151 traverse le village de Frouville qui, en période de migration, permet l'observation d'une forte population d'amphibiens que ce soit à l'entrée du village ou au sein du village lui-même. 80 furent comptés lors des passages dont 62 écrasés.

b. Route de Labbeville

Une zone courte de l'entrée du village au chemin de terre à droite retournant à Frouville (voir carte).

Les passages sont très fréquents, les batraciens se dirigeant soit vers la mare pédagogique soit vers les étangs du Ru de Frouville.

La solution préconisée en 2016 était de couper la circulation sur la route communale la nuit, les personnes allant de Frouville à Labbeville pouvant prendre la RD 151.

La mairie de Frouville, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Vexin, a collaboré et accepté de fermer l'accès de la route de 20h à la levée du jour du 15 février au 31 mars 2017.

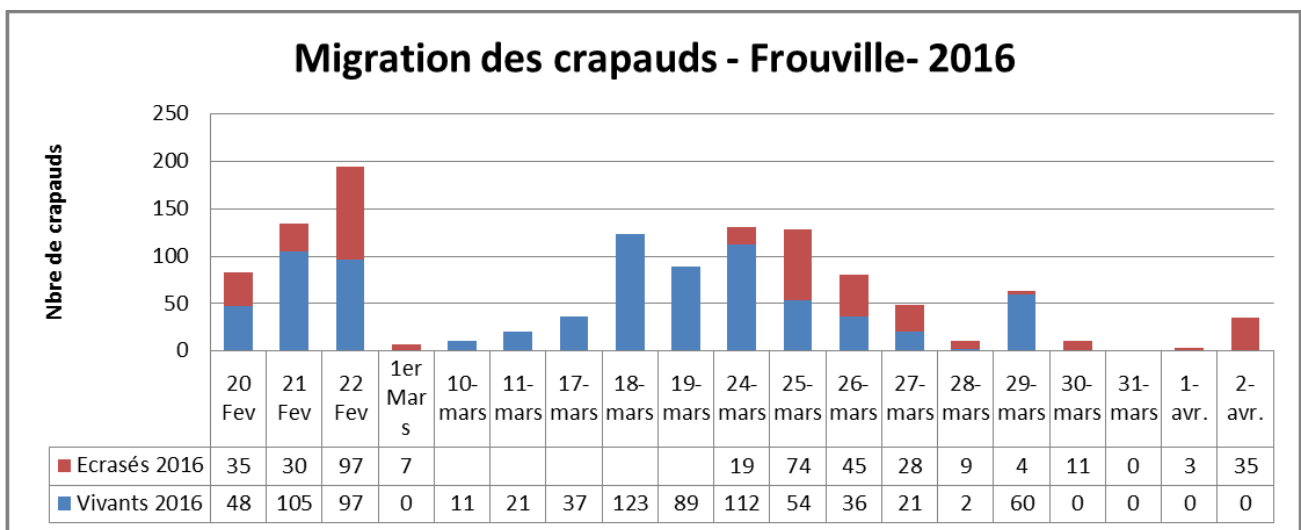
Les remarques faites en 2015 ont été vérifiées en 2016 et 2017

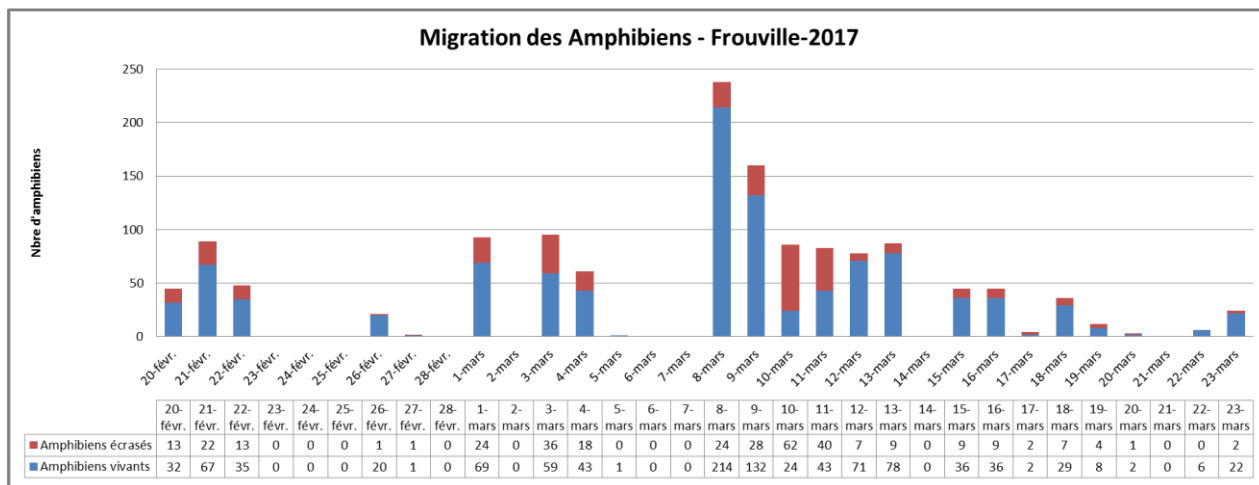
- 2015 : 345 batraciens écrasés, 348 vivants
- 2016 : 397 batraciens écrasés, 816 vivants pour un total de 1213.
- 2017 : 332 amphibiens écrasés, 1030 vivants pour un total de 1362

Les barrières ont empêché de nombreux passages mais ont été déplacées, même jetées assez souvent. Malgré tout elles furent moins déplacées après un certain nombre de jours (habitude, prise de conscience...).

Nous avons remarqué des amphibiens morts alors que les barrières étaient en place ce qui nous laisse penser que les écrasements ont lieu avant la pose des barrières.

Présence de grenouilles rousses et agiles (14), de tritons palmés (25)





CONCLUSION :

Une zone courte mais très peuplée qui ne laisse aucune chance lors de passage de voiture. La mise en place de barrières à la tombée de la nuit fut utile même si nous avons encore compté trop d'amphibiens écrasés soit parce qu'ils l'étaient déjà avant la pose des barrières soit parce que certains indéclicats poussent les barrières et empruntent la route.

Le même dispositif associé à des panneaux (il n'y avait pas d'explication visible sur la raison de la fermeture de la route) devrait être efficace même si la modification des habitudes est lente ainsi que la prise de conscience. Les discussions avec les personnes qui ont dû modifier leur trajet ont semblé aller dans le bon sens.

Un crapauduc en dur serait la solution définitive

République Française
Département du Val d'Oise
Communauté de Communes Sauseron Impressionnistes

MAIRIE DE FROUVILLE
95690

ARRIVE LE

08 FEV. 2017

PNR du Vexi

**ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTE DE LABBEVILLE
PENDANT LA PERIODE DE MIGRATION DES AMPHIBIENS**

Le Maire de Frouville,
Vu l'arrêté du 19 novembre 2007 du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et des modalités de leur protection.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L 2213-4.
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 225.
Considérant que les amphibiens dont les crapauds communs (*Bufo bufo*), les grenouilles agiles (*Rana dalmatina*) et les tritons ponctués (*Triturus vulgaris*) sont des espèces protégées,
Considérant que pendant leur période de migration, les amphibiens traversent en grand nombre la route de Labbeville en directions des points d'eau pour s'y reproduire et qu'il convient d'empêcher leur écrasement par les véhicules.

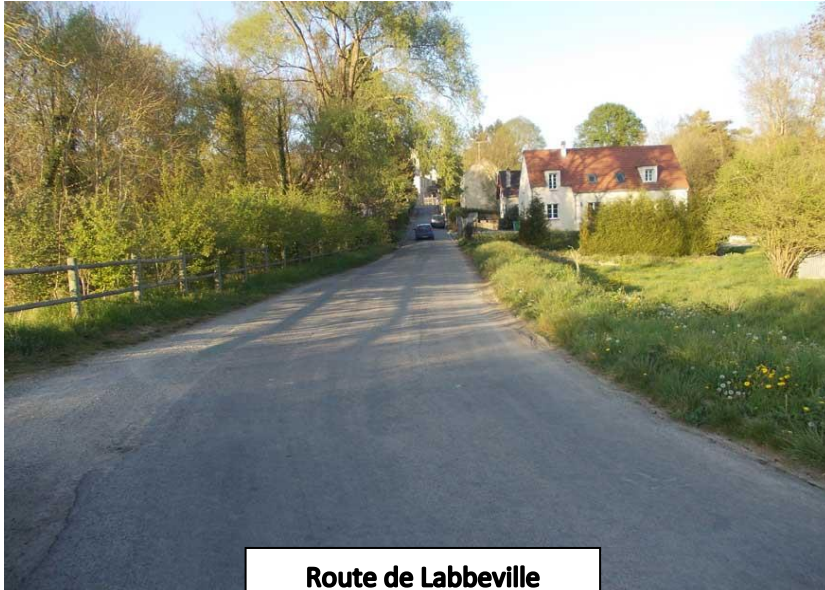
ARRETE

Article 1 : La circulation est interdite sur la route de Labbeville **chaque nuit de 20h à 8h, du 15 février au 31 mars de chaque année.**

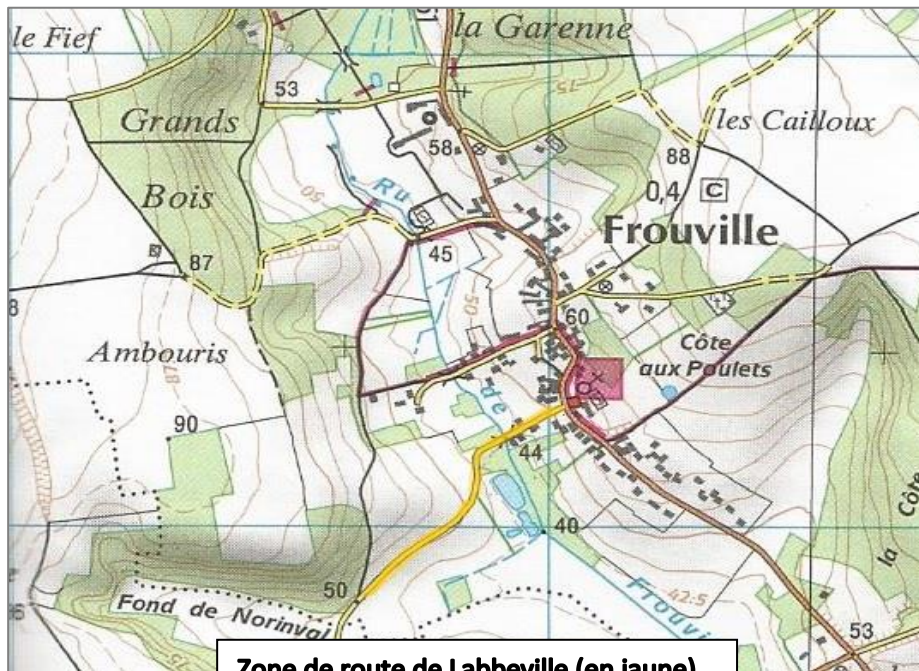
Article 2 : Par dérogation de l'article 1, la circulation sera autorisée, pour tous véhicules de police nationale, de police de l'environnement, de gendarmerie nationale, de services de secours, des gardes forestiers, des services techniques, des riverains, les agriculteurs.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles feront l'objet de procès-verbaux.

Article 4 : Les services de gendarmerie sont chargée de l'exécution du présent arrêté, dont



Route de Labbeville



Zone de route de Labbeville (en jaune)

E. Forêt de Montmorency

La zone est près de l'étang Marie sur la route des Parquets entre le carrefour du chêne aux mouches et celui de la grande montagne. Une partie de cette route est fermée du vendredi soir au dimanche soir (entre le chêne aux mouches et le chêne creux).

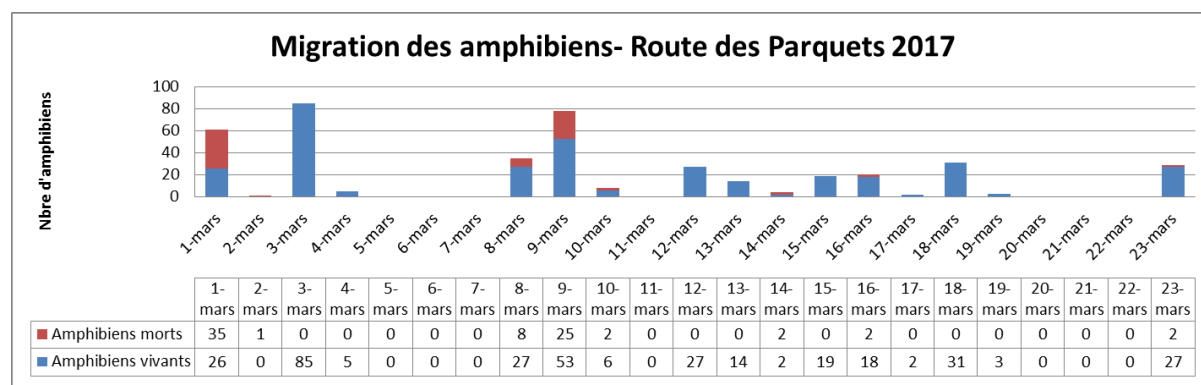
Cette zone est intéressante par sa biodiversité puisque des crapauds, des grenouilles et de nombreux tritons palmés (non comptés) ont été vus. C'est aussi le seul endroit où des salamandres ont été vues dont une écrasée (voir photo).

444 amphibiens ont été comptés dont 294 grenouilles agiles et rousses. 78 furent écrasés par les voitures.

Un comptage de voiture les 9 et 14 Mars a abouti à environ 23 véhicules pendant le comptage aux environs de 20h. Ce chiffre est faible pour le service rendu par la route (délestage) et à malgré tout une conséquence sur la faune.

Conclusion :

Afin de protéger cette zone peu fréquentée mais meurtrière, la solution serait de laisser cette route fermée à la circulation de façon temporaire lors de la migration ou de façon définitive



**Zone de migration
route des Parquets (en jaune)**



Salamandre - Montmorency



Etang Marie - Montmorency



Panneau au niveau du
Château du Bois Corbon - Montmorency

F. Autres zones

Ces virées nocturnes et les témoignages reçus ont permis de recenser d'autres zones qui n'ont pas en 2015, 2016 et 2017 fait l'objet d'une surveillance systématique :

- L'Isle-Adam : RD 64 - Entre l'Obélisque et le croisement de la N1. Ce lieu a fait l'objet d'étude en 2010. Plus d'une dizaine de témoins (toujours plus nombreux) ont affirmé avoir vu des amphibiens traverser en grand nombre mais aucune de nos tournées nocturnes en 2015 2016 et 2017 ne nous a pas permis de noter des passages d'amphibiens.
- Valmondois : D 64 - La Naze au niveau du « vieux moulin » (voir rapport 2015)
- Butry
- Hédouville vers la forêt de Jouy
- D151 entre Frouville et Arronville
- Route de Frouville à Bornel
- Montgeroult Ableiges
- Butte de Marines
- Bois de Morval
- Nerville : La présence des batraciens est avérée sur la RD 64 avant l'entrée de Nerville au niveau du lavoir et à la sortie de Nerville après le château mais aucun passage massif ne fut noté ni en 2015 ni en 2016 et 2017.